

## **Troisième partie**

### **L'ANCIEN REGIME (XVII<sup>E</sup> ET XVIII<sup>E</sup> SIECLES)**

## **Claude de Gautier**

Jean de Gautier se maria en premières noces à Magdeleine de Ricci, fille de Milan de Ricci, seigneur d'Antoine et de Bernardine d'Arbaud, le 11 août 1571 à Aix, notaire Chavignot <sup>1</sup>. En deuxièmes noces à Marguerite de Joannis, fille de Jean, seigneur de la Brillane et de Françoise de Beccaris, à Grambois, le 2 avril 1595 (notaire Bernard). Il mourut dans son château le 8 octobre 1623, âgé de plus de 80 ans.

### *La descendance de Jean de Gautier*

De son premier mariage, il eut deux fils, Denis et Claude. Denis vint habiter Apt à l'occasion de son mariage avec Magdeleine Dubois de Saint-Vincent, fille de noble Jacques Dubois de Saint-Vincent et de ... Delauze, célébré à Apt le 30 décembre 1618. Magdeleine lui apporta la seigneurie de Mille, terroir d'Apt. Il commanda une compagnie de 1625 à 1629 et se retira de l'armée couvert de blessures, fut élu consul en 1632 et député de la noblesse en 1639 pour assister aux comptes de la province <sup>2</sup>. Remerville, l'Hérodote aptésien, dit que peu de personnes composaient mieux que lui en vers français et latins, qu'il était extrêmement prompt et ingénieux à rencontrer des épigrammes.

La descendance de Denis se concentra dans la ville d'Apt et y tint un rang des plus considérables. Son fils Jean-Baptiste, officier de marine, revint dans sa ville natale après le fameux combat naval de Gênes où il se distingua, et se maria en premières noces en 1638 avec Hélène d'Autric de Vintimille, des seigneurs des Baudun et de Sainte-Croix, et en 1649, en secondes noces avec sa cousine, Claire de Bot de Cardebat. De cette union naquit Pierre Jacques Marcian, seigneur de Mille (terroir d'Apt), qui s'allia aux Thomas de Millaud de Gignac. Entre autres enfants de ce dernier nous remarquons Charles François, qui fut seigneur de Monguers de Rustrel, de Rions, de Mille et d'une partie de Saignon. Il épousa, en 1718, demoiselle de Saint-André de Marnais, fille du comte de Vercel, maréchal de camp. Un des petits enfants de Denis, qui attend encore sa biographie, a été au XVIII<sup>e</sup> siècle, un des plus saints dignitaires de l'Église d'Apt. Il mourut en odeur de sainteté le 18 mars 1747 <sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous avons, mais en vain, fait des recherches sur cette famille de Ricci ou Rissi qui devait habiter Aix et Pertuis. Elle possédait terre et maison dans cette dernière ville et Madeleine testa à Pertuis le 9 juin 1592. Voir Sollier.

<sup>2</sup> Les Dubois de Saint-Vincent ont été de tout temps considérés comme une des principales maisons d'Apt. Le premier connu est Frère Valentin Dubois (Bosco), élu prieur de Saint-Jean de Malte à Aix en 1530, mort en 1555 chanoine de Saint-Ruf. Sa famille quelques années après quitta la Savoie, sa patrie et vint se fixer à Apt où elle prit le nom de Saint-Vincent. Elle s'allia avec les Thomas de Gignac, les Rigollet, etc., et produisit des chevaliers de Saint-Louis, des avocats et plusieurs consuls d'Apt. Cette ville n'oubliera jamais les services rendus par cette famille qui a quitté le pays il y a un demi siècle pour aller se fixer à Orléans, où elle occupe un rang très honorable. Un de ses membres est administrateur d'un chemin de fer, un autre procureur général. Apt, pendant l'invasion de 1815, dut sa tranquillité à l'énergie de son maire qui était un de Saint-Vincent.

<sup>3</sup> Les anciens actes d'état civil, surtout ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont d'un laconisme désespérant pour les généalogistes et, lorsqu'il s'en rencontre des plus explicites, c'est un indice que ce personnage a occupé une plus large place parmi ses contemporains. L'acte concernant J-B. de Gautier est peut-être le document le plus étendu de tous ceux que j'ai vus et en le lisant, on comprend l'émotion qui dut se manifester dans Apt à la mort d'un si saint personnage; le transcrire ici, c'est faire le panégyrique de sa vie :

« L'an mil sept cent quarante sept et le 29 mars fut enseveli dans la chapelle de Sainte-Anne et dans le tombeau qui est à l'angle à main droite à l'entrée de la dite chapelle, étant mort le jour précédent, muni des sacrements, âgé de cinquante ans, Révérend personnage messire Jean-Baptiste de Gautier d'Auribeau, prêtre, docteur en sainte théologie, bachelier en droit canon, vicaire général de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jean-Baptiste de Vacon, évêque d'Apt, Prince Prévôt de la cathédrale d'Apt, supérieur des religieuses Carmélites de la dite ville. Illustre par l'innocence de ses mœurs, par sa piété et son savoir, recommandable par sa libéralité envers les pauvres dont l'humilité et la constance à refuser l'épiscopat (il avait refusé deux fois l'évêché de Die) infiniment plus digne, infatigable par son zèle dans ses fonctions apostoliques, ami de toutes les vertus qui l'ont rendu cher à tous et enfin universellement regretté, témoins Monseigneur et les messieurs du chapitre soussignés qui, pour témoigner leur vénération et leur reconnaissance envers le dit messire de Gautier d'Auribeau leur prévôt, ont fait mettre sous sa tête une inscription sur une plaque de plomb et une épitaphe sur l'airain attachée sur la plus proche muraille du dit tombeau,

La famille de Denis subsistait encore au commencement de ce siècle. Claude, l'autre fils de Jean de Gautier, suivit les nobles traces de son père et devint comme lui un magistrat fort soucieux des intérêts de sa province.

#### *Claude de Gautier*

Le 6 février 1595, il contracta mariage avec Honorade de Piolenc, fille de Raymond de Piolenc<sup>4</sup>, seigneur de Saint-Julien et de Cornillon, conseiller du roi, président du parlement et de Marguerite de François (notaire Catrebas à Aix). Quelques années après cette union, Jean de Gautier, dans un acte solennel passé devant le lieutenant général du siège d'Aix et d'autres personnes notables, émancipa son fils Claude et lui donna la seigneurie de Grambois.

En 1622, les notables d'Aix, appréciant les hautes qualités civiques de Claude, le nommèrent leur premier consul et par suite procureur du pays. Les messieurs d'Estienne et de Rambert, conseillers, furent députés pour porter au château de Grambois la bonne nouvelle et complimenter le nouvel élu au nom de la capitale provençale. Le 23 novembre, Claude prêta le serment d'usage. Louis XIII arriva en Provence le mois suivant et Monsieur de Grambois, suivi de toute la noblesse et de tous les corps administratifs et d'états, eut l'honneur de recevoir ce souverain aux portes d'Aix, le 3 novembre 1622 à trois heures du soir<sup>5</sup>.

A quelque temps de là, Claude retourna dans ses domaines. Il était veuf d'Honorade de Piolenc depuis 1608, laquelle en mourant lui laissa une fille unique, Marguerite qui épousa, comme nous le verrons plus loin, Esprit de Bot de Cardebas<sup>6</sup>. Au sujet des funérailles de cette dame [Honorade de Piolenc], il est curieux de signaler que les frais s'élevèrent en argent à 440 livres, non compris les victuailles. Ces frais considérables pour l'époque sont dus, dit le mémoire, parce qu'ils concernent une personne de haute qualité, fille d'un président à mortier, dame du lieu, et que les funérailles des seigneurs et de leurs dames ont toujours été faites avec convoi composé de tous les parents et amis, de tous les seigneurs et dames des environs et de tout le peuple, qui étaient défrayés à grands frais et par grands festins, les nobles et notables dans la grande salle et le peuple dans les bas-offices. De plus, tous les pauvres du village recevaient chacun une canne de cadis<sup>7</sup>.

#### *Le remariage de Claude de Gautier et ses conséquences*

Sa fille Marguerite ayant épousé le 8 juin 1626 Esprit de Bot de Cardebas<sup>8</sup>, le seigneur de

---

signé: Jean-Baptiste, évêque d'Apt, Chastan, prévôt, Ollier, chanoine, Constant, l'abbé d'Authefort, Bourdon, Rocamus, Lacanorgue, Légier, Fabre, Madon, Aubert... », etc.

<sup>4</sup> Raymond de Piolenc fut un des magistrats des plus remuants de la Cour d'Aix. Pendant les troubles en 1564, il fut suspendu comme coupable d'avoir encouragé les violences des catholiques. Ayant repris faveur, il occupa le siège de procureur général des États assemblés à Lambesc, en 1579, pour rétablir l'union et la paix. En 1586, il se jeta dans la parti de de Vins et fut un des signataires de la fameuse union jurée à Aix en 1589. Sa famille, originaire de Pont-Saint-Esprit, se transplanta en Provence en 1539. Louise de Piolenc, sœur d'Honorade, épousa Laurent de Corriolis, président au Parlement. La mère d'Honorade était fille de Jean-François, sieur de Châteauneuf.

Les armes des de Piolenc sont *de gueules à 6 épis d'or, posés trois, deux et un, à la bordure cimier de Phénix d'or sur son bûcher enflammé de gueules*. Devise: *Campi tui repeblentur ubertate*.

<sup>5</sup> Les historiens se sont peu étendus sur cette entrée. Nous possédons sur cet événement historique, une curieuse relation écrite de la main même de Monsieur de Gautier, qui relate un peu naïvement peut-être les détails de cette réception (Voir à la fin de cette notice).

<sup>6</sup> Nous faisons l'histoire de la famille des Bot, dans Saignon.

<sup>7</sup> Deux mètres de gros drap. Mesure qui variait selon le pays.

<sup>8</sup> Les de Bot, d'une origine presque royale, ont été de toute ancienneté illustres dans la vallée d'Apt. Ils ont possédé les seigneuries de Saignon et d'Auribeau et je crois fort, ce que personne n'a déjà avancé, que les principales pièces de leurs armes (château gothique à 3 tours) soient le signe de leur souveraineté sur les 3 châteaux de Saignon : *Castrum de Rupe majori* (rocher), *castrum medium* ou *medianum*, *castrum grugerii* ou *de Sanionis*. Les libéralités envers l'église sont inscrites dans presque toutes les chartes du Chapitre d'Apt. Quatre membres de cette famille ont eu l'insigne honneur de s'asseoir sur le siège épiscopal de la cathédrale aptésienne au XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Ne pouvant ici trop nous étendre sur cette maison alliée aux Roquesante, dont nous allons parler, nous avons cru utile de dresser un tableau généalogique des Bot, composé sur les titres mêmes, le dit tableau étant joint au manuscrit, et nous avons la satisfaction de le voir plus complet que ceux que nous avons vus chez les historiens. Nous ajouterons

Grambois, après le mariage de sa fille, ne put (pour des motifs qui nous sont inconnus) supporter son isolement, et fut à Marseille convoler en secondes noces, le 28 janvier 1627, avec Sibille de Puget, fille de feu Jehan ou Jean de Puget, seigneur de Fuveau et de Marguerite de Cabre<sup>9</sup>. Ce mariage fut à l'origine des graves dissensions qui éclatèrent par la suite entre de Bot, son gendre, et lui, et qui amenèrent presque la ruine de cette maison. Des pièces des nombreux procès qui intervinrent entre les membres de cette famille et qui durèrent plus d'un demi siècle, on déduit que Sibille, par son caractère altier et ses habitudes de luxe, se trouva vite à l'étroit dans son château de Grambois et qu'elle entraîna Claude à venir de nouveau habiter dans la capitale provençale.

De Gautier se trouva de nouveau mêlé dans les affaires publiques de la province. Il joua un rôle très actif dans le différend survenu entre le Parlement et l'Archevêque d'Aix en 1646 au sujet d'un prisonnier ecclésiastique nommé Bousquet. Cette affaire fit beaucoup de bruit, et de Gautier fut un des député qui servirent d'intermédiaires entre les deux parties. Chacun soutenant ses droits sur le coupable, celui-ci fut enfin interrogé devant de Gautier et ses collègues et exécuté. Le seigneur de Grambois rentra dans son château vers 1650, chargé de dettes et d'ennuis. Les plaintes de son gendre recommencèrent et, dans ses requêtes à la Cour, il accusait son beau-père de ne pouvoir, à cause de son grand âge, résister à toutes les fantaisies de Sibille de Puget, et même de chercher à vendre son château et ses terres au détriment de la dot de sa fille Marguerite, épouse du plaignant.

Un beau jour, pour chagriner sa famille et à l'insu de tous, il vendit par écrit privé du 9 décembre 1652 sa seigneurie à Jean-François de Bérenger (qui signait tantôt Bérenger tantôt Bérenguier, les actes portent les deux orthographes) de Marseille pour le prix de 48 000 livres, avec les charges de payer annuellement une pension de 5 charges de blé au recteur de la chapellenie de Saint-Jacques dans l'église du village et une pension de 8 charges de blé au monastère de Sainte-Claire d'Aix, sous la condition expresse que de Bérenger n'entrerait en possession qu'après le décès de de Gautier et qu'il payerait d'avance 9 000 livres. Ce contrat fut passé par l'entremise du conseiller François de Thomassin, à qui de Bérenger promit un petit cheval barbe de 50 pistoles. La vente fut rendue publique le 22 janvier suivant (1653). A cette nouvelle, le sieur de Roquesante, dont nous parlerons bientôt, et le cadet de Grambois, les deux gendres d'Esprit de Bot d'Auribeau, s'émurent. L'un fut à Marseille pour tâcher de faire renoncer de Bérenger, et en cas de refus, intenter un procès. L'autre courut à Grenoble où, par deux arrêts, il fit casser cette vente<sup>10</sup>. Mais ces procédures étaient toujours longues et pendant ce temps, de Bérenger qui tenait à jouir immédiatement de tous les honneurs et prérogatives attachés à sa seigneurie, prêta hommage devant la Cour des comptes de Provence et donna le dénombrement de sa terre. Le contrat de vente fut ratifié par lettre royale portant don de lods avec rétention par prélation de la terre. (Nous donnons plus loin ce dénombrement). Le tout fut entériné par la Cour de Provence le 27 janvier 1663 [sic].

Les de Bérenger (Béringhéri) étaient originaires de Provence. L'un deux fut gonfalonier en 1477<sup>11</sup>. Ennemis des Médicis, ils furent exilés en Corse et lorsque cette île fut prise par les Toscans, Charles de Bérenger deuxième de ce nom, vint se réfugier à Marseille et s'y fixer. Jean-François, l'acquéreur de Grambois, était le petit-fils de Charles. Il épousa Véronique d'Albert, fille

---

que c'est par le mariage d'Anne de Bot avec André de Cardebat en 1534 que les deux titres se confondirent par la suite. Louis XIV, en 1663, confirma les Bot dans leurs titres nobiliaires et féodaux.

<sup>9</sup> Les de Puget, seigneurs de Prat, Fuveau, Saint-Marc, etc., remontent au XV<sup>e</sup> siècle. Ils ont fourni des présidents, conseillers, des chevaliers et commandeurs de Malte.

Les armes de Bot sont *1re et 4e d'azur à 3 chevrons, qui est de Cardebat, au 2e et 3e de gueules au château d'or ouvert d'une porte et de trois* (d'autres disent d'une fenêtre gothique) *sommés de trois tours pavillonnées, celle du milieu surmontant les deux autres, qui est de Bot.*

Les armes de Puget sont : *d'argent à une vache passante de gueules sommée entre les deux cornes d'une étoile d'or.*

<sup>10</sup> Sur une requête présentée par de Roquesante, la Cour d'Aix, par évocation et par lettres royales du 7 janvier 1654 renvoya l'affaire à Grenoble, se fondant sur les motifs que le conseiller de Valbelle de Meyrargues et François de Thomassin étaient cousins germains de la dame de Gautier-Puget. Les conseillers de Ballon, de Laurens, d'Ollivier, de Bordons de Thoron, cousins de la même dame ; de Corriolis de Milau, de Cornillon, de Michaëlis, cousins de de Gautier.

<sup>11</sup> Magistrat principal de la commune ou chef de la République florentine.

de Jacques, conseiller au Parlement. Bérenger eut l'honneur d'être second consul de Marseille pendant l'année 1643. Il acquit vers cette époque la seigneurie de la Baume. Sa sœur Venture épousa en 1631 Henri de Badier, seigneur de Roquesante.

Pendant l'année 1653, le village de Grambois fut occupé pendant un mois par deux compagnies du régiment de Mercœur<sup>12</sup>.

Les procès entre ce nouveau seigneur et les gendres de Claude durèrent encore quelques années et s'éteignirent en partie par une transaction passée le 15 mars 1654 qui remit de Gautier en possession de son château moyennant un dédit de 400 florins payés à Bérenger. Claude, pliant sous le poids des ans, mourut le 3 mars 1655 à Grambois, laissant sa succession, fort embrouillée, par testament du 20 juillet 1654 à sa femme Sibille de Puget avec retour à sa fille Marguerite. Sa veuve abandonna tous ses droits moyennant une pension et Marguerite accepta la succession sous bénéfice d'inventaire. Nous avons lu l'acte contenant la nomenclature des meubles de la maison seigneuriale, dressé le 23 juin 1655 et, comme aujourd'hui les anciens inventaires sont forts prisés des curieux et des érudits, que les sociétés savantes s'empressent de les publier comme des documents pleins d'intérêt, nous satisferons à ce goût et nous relèverons les objets suivants :

« Trois tapisseries d'Auvergne, six tapisseries de Bergame, douze mousquets, deux arquebuses à mèche, un corps de cuirasse avec son pot en teste et brassard fer, une rondache de fer, quatre bandellières garnies de velours violet (c'étaient des étendards ou drapeaux), deux corps de cuirasse fer, un teston de cheval de fer, un tambour, un baudrier garni de galons d'argent. Coffre contenant de petites armes de guerre, etc., etc.

Absence de livres et tableaux, vendus du vivant de Claude. »

#### *Esprit de Bot*

Cette liquidation de succession traîna en longueur et Marguerite, dame de Bot étant décédée, elle institua pour héritier universel son mari Esprit de Bot, lequel fit donation entre vifs pour les causes que nous énoncerons plus loin, le 2 avril 1669, de la seigneurie et place de Grambois à Hélène de Bot, sa fille, épouse de Pierre de Roquesante. Dans ce même acte, Esprit de Bot émancipa Hélène, sa dite fille.

Nous clôturerons ici l'histoire des de Gautier et nous ferons connaître cette famille des Raffélis de Roquesante, qui a illustré Grambois et possédé cette seigneurie pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle.

•

---

<sup>12</sup> *Gouverneur de Provence de 1653 à 1669. Nommé par Mazarin pour mettre fin à la guerre du semestre qui agitait le pays depuis 1648.*

## Pierre de Roquesante

### *Origines des Raffélis de Roquesante*

Les armes anciennes des Raffélis sont d'or à une croix recroisetée d'azur, écartelée de gueules, à un roc d'échiquier d'argent. Devise : Crux... La famille des Raffélis est, suivant les uns, originaire du Milanais et suivant les autres, du duché de Lucques. Elle vint s'établir dans le Comtat Venaissin au milieu du XV<sup>e</sup> siècle en la personne d'Elzéar, qui épousa à Carpentras en 1485 Jeanne de Castan, ou Castagne, fille unique de noble Guillen<sup>13</sup>. Cette nouvelle famille de Raffélis fut connue dans le Comtat sous le nom de marquis de la Roque-d'Esparron de Tertulle de Saint-Sauveur, et en Provence sous ceux de Grambois et de Roquesante. Elle prétendait descendre d'un Paul ou Paulet de Raffélis, qui vivait au XIII<sup>e</sup> siècle à Milan, d'où il fut obligé de fuir par les de La Tour après la défaite de Visconti dont il était un ardent partisan. Un petit-fils de Paul, revenu à Milan, fut choisi pour aller demander des secours à Louis Ier, duc de Savoie contre Sforce [Sforza]. Son fils Jean eut deux fils, dont l'un Pierre (1453) servit Charles, duc d'Orléans dans la guerre d'Italie et vint en France en 1450, à l'avènement de François Sforce son ennemi. Il eut pour femme Marie Morone, aussi Milanaise (1473) et eut pour fils Elzéar.

Elzéar acquit très rapidement une grande position dans sa nouvelle patrie et dut rendre de signalés services au Saint-Siège<sup>14</sup> puisque le Pape Clément VII, en considération de la haute position de la maison de Raffélis, accorda à Elzéar par un bref daté de Rome du 20 juin pour lui, sa famille, ses descendants et ses serviteurs, le droit de ne dépendre que de la juridiction papale, sous le couvert de l'évêque de Carpentras seul et exempt de toute poursuite criminelle, civile, ecclésiastique et autres de la part de légats, vice-légats, recteurs et autres officiers du Comtat Venaissin et de Carpentras<sup>15</sup>.

Elzéar eut un fils, nommé Pierre, deuxième du nom, qui épousa le 23 août 1546, Madeleine de Grignan fille de Jean et de Françoise des Achards<sup>16</sup>. En 1553, par lettres patentes du Roi Henri II, Pierre de Raffélis fut pourvu d'un office de conseiller à la cour des comptes de Montpellier. Il fut en même temps, par une autre lettre royale, naturalisé, attendu sa qualité de sujet du pape<sup>17</sup>. En 1569, Pierre fit le voyage de Paris, pour se présenter à la Cour et demander au Roi son agrément à la charge de président, dont il venait de traiter avec le titulaire de Beaudinelli. Quoique âgé seulement de 54 ans, il n'oublia point, comme c'était l'usage alors, de faire son testament avant de se mettre en route. Cette fois, la précaution fut bonne : Pierre mourut le 12 août suivant, laissant plusieurs enfants.

L'un d'eux, Jean, se fixa à Orange en 1562, où il se fit calviniste et devint capitaine et premier consul de la ville en 1597. Sa descendance se fixa à La Haye, où son fils Ollivier devint conseiller d'état de l'électeur Palatin Frédéric V. Jean s'allia aux d'Orville<sup>18</sup>.

<sup>13</sup> Les armes de Castan ou Castagne sont *d'or au châtaignier arraché, de sinople fruité d'or*.

<sup>14</sup> En 1513, la ville de Carpentras, pour s'opposer à un abus contre les privilèges de la province par Léon X, députa les deux principaux de ses citoyens : Pierre d'Agar et Elzéar de Raffélis qui obtinrent satisfaction.

<sup>15</sup> Nous avons trouvé tout récemment ce bref, qui n'a même pas été connu de la famille de Roquesante. Le sceau manque; sur la suscription, on lit : *Dilecto filio Alziario Raphaelis civi Carpentoratensi*

<sup>16</sup> La maison de Grignan, une des plus anciennes du Comtat, a fini dans la personne de trois filles : Claude, cousine des deux dernières, fut mariée à Pierre de Thézan, seigneur de Venasque, Saint-Didier et Méthamis; Madeleine épousa Pierre de Raffélis; sa sœur Françoise épousa Jean, gentilhomme dauphinois de la famille des Henri de Rosset. Françoise des Achards, mère de Madeleine et de Françoise, était d'Avignon et issue du mariage de Barthélemy des Achards avec Marie de Cambis d'Orsan.

Les armes des de Grignan, sont *de gueules aux chevrons d'or, en chef deux croix pâtes d'argent, cantonnés de quatre rosettes du même et d'une rose d'or en pointe*.

<sup>17</sup> Les rois dans leurs lettres patentes avaient bien soin de maintenir leurs droits sur le Comtat. Ils s'exprimaient ordinairement ainsi : « Pour ce qui du Comté de Venise de notre païs de Provence, estant de nostre ancien domaine et à présent detenu et occupé par notre Saint-Père le Pape... » etc., etc.

<sup>18</sup> Nous avons trouvé dans un récit qu'un Raffélis, dans le siège de Carpentras par le baron des Adrets en 1562, fut un des plus

Un autre fils d'Elzéar, Pierre troisième du nom, fit souche à Carpentras. Sa première femme fut Louise des Isnards<sup>19</sup> et sa seconde femme Françoise de Choyselat-Roys, fille de Catelin Choyselat, seigneur des Roys, docteur en droit et de Louise de Reymond de Pernes<sup>20</sup>.

L'aîné de leur enfant, héritier du nom et des titres, Sébastien, après avoir obtenu son doctorat en 1602 dans l'Université de Valence, devint de 1618 à 1635 procureur général des trois États du Comtat Venaissin<sup>21</sup>. Il se maria à Carpentras le 28 octobre 1614 avec Espérite de Galeri, fille de Jean, écuyer et de Spérite de Vérot<sup>22</sup>. De leur union naquit Pierre quatrième du nom, celui qui devait illustrer la famille.

*Pierre de Roquesante ...*

Il vit le jour à Carpentras le vingt-six janvier 1619. À peine âgé de 21 ans, il fut nommé à un office de conseiller au Parlement de Provence par lettres patentes de Louis XIV du 31 janvier 1640, entérinées le 15 novembre suivant. Pierre ne tarda pas à se faire remarquer par son zèle, ses lumières et sa fermeté dans l'émeute qui éclata à Aix le 14 février 1659 à la suite d'une querelle entre de jeunes cadets nobles. Il contribua beaucoup par sa parole, ferme et énergique, et par son sang froid à apaiser les mutins.

*...Un magistrat au procès de Nicolas Fouquet*

Louis XIV en 1661, lors de la création d'une Chambre de Justice pour juger le célèbre surintendant des finances, Nicolas Fouquet, accusé de monstrueuses dilapidations des deniers de l'état, choisit pour la composer 22 commissaires pris dans les divers parlements de France et parmi les magistrats les plus intègres<sup>23</sup>. Pierre de Roquesante fut l'élu pris dans le Parlement d'Aix, et reçut sa nomination par lettre patente du 15 novembre 1661 et, le 21 du même mois, le Roi lui écrivit une lettre l'invitant à se rendre sans retard à la Cour pour y recevoir les instructions royales au sujet de ce fameux procès.

Cette nomination n'eut pas lieu sans de grands tiraillements. Le premier président d'Aix, le baron d'Oppède, avait cru pouvoir faire nommer à ce poste de faveur le conseiller Thomassin, le même que nous avons vu figurer dans la vente de Grambois à Bérenger. On intrigua, on battit en brèche le choix de Roquesante, mais cette cabale n'aboutit pas. Un ordre impérieux arriva de la Cour, apostillé par le Roi lui-même, et le parlement se décida à laisser partir Pierre de

---

courageux habitants à défendre sa cité et des plus décidés à périr sur la brèche plutôt que de se rendre. Nous n'avons pu découvrir le prénom de ce digne citoyen, mais nous doutons fort que ce soit Jean. Elzéar avait un autre fils François. Nous laissons aux archives de Carpentras à dévoiler cette petite énigme.

<sup>19</sup> Les armes des Isnards sont *d'or au sautoir de gueule, cantonné des quatre molettes d'épée d'azur*.

<sup>20</sup> La maison des Choyselats tire son origine de Rémy de Choyselat, premier valet de chambre de Thibaud II, roi de Navarre et comte de Champagne (1268). Rémy eut deux fils, Perrin et Thomas, et le petit-fils de Perrin (Colinet) transporta sa famille à Avignon. Un de ses fils fut Catelin, père de la dame de Raffélis. Les Choyselats se sont éteints en la personne de Gaspard, petit-fils de Gathelin. Les armes de Choyselats portent *de gueules au demi-vol d'argent*.

<sup>21</sup> Il y a longtemps que nous cherchions l'origine du mot de Roquesante et que nous supposions venir de quelque village perdu, lorsqu'une lettre écrite par un membre de la famille en 1702 dit ceci : «...quant au nom de Roquesante, c'est le nom d'un moulin à blé que M. des Isnards possède dans le Comtat ».

<sup>22</sup> Les Galeri ont tenu un rang distingué à Carpentras. Jean de Galeri reçut le 2 avril 1585 du roi Henri III l'ordre de lever une compagnie de 200 hommes et fut nommé consul de Carpentras en 1597. Les armes des de Galeri (parlantes) sont *d'azur à la galère équipée d'argent, surmontée de 3 étoiles d'or, soutenues par 3 croissants de même*.

<sup>23</sup> Les noms des 22 commissaires ne se trouvent que dans des ouvrages du temps, devenus extrêmement rares. Nous croyons curieux de les reproduire ici, tels que nous les avons pris dans l'expédition même de l'ordonnance royale du 15 novembre 1661 : de Seguier, chevalier, chancelier de France; de la Moignon et de Mesmond, 1er et 2e président du parlement de Paris; Phélippeaux et de Pontchartrain, présidents à la cour des comptes de Paris; de Poncet, d'Ormesson, de Boucherat, de Voisin et Bernard de Reze, maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi; de Renard, de Catinat, de Brillac et de Fayet, conseillers du parlement de Paris; de Marsenau, conseiller du Parlement de Toulouse; de Francon, conseiller du parlement de Grenoble; du Verdier, conseiller du parlement de Bordeaux; de la Toison, conseiller du parlement de Dijon; de Sainte-Hélène, conseiller du parlement de Rouen; de Roquesante, conseiller du parlement d'Aix; d'Ayrault, conseiller du parlement de Vannes; de Nauguez, conseiller du parlement de Pau; Le Tellier de Couvois, conseiller du parlement de Metz; de Moussy et de Bossule Jan, maîtres ordonnateurs de la chambre des comptes de Paris; de Ferron et de Baussan, conseillers à la cour des aides à Paris.

Roquesante pour Paris<sup>24</sup>.

Dans ce procès fameux, auquel s'intéressa beaucoup Madame de Sévigné, amie de Pierre et du surintendant, Roquesante parla après le sieur d'Ormesson en sa qualité de second rapporteur, insista fortement sur les ordres du cardinal Mazarin en vertu desquels Fouquet avait agi et contribua beaucoup par son avis, qu'il développa avec force éloquence, à entraîner la majorité des juges et à sauver ainsi le ministre de la mort à laquelle ses ennemis désiraient le voir condamner. Il ne fut prononcé que le bannissement qui fut commué en prison perpétuelle, que Fouquet subit dans la citadelle de Pignerol où il mourut en 1680<sup>25</sup>.

La Cour et ses ministres, qui s'attendaient à une condamnation capitale, avaient employé tous les moyens pour gagner Roquesante : promesses de places pour ses filles aux frais de l'état chez les Bernardines de La Celle établies à Aix, promesses de titres, rien n'ébranla le consciencieux magistrat qui demeura fidèle au malheureux. Aussi, après la prononciation de l'arrêt rendu en 1664, Roquesante gagna la disgrâce du roi qui lui confisqua ses biens et l'exila à Quimper-Corentin en Bretagne, le 12 février 1665.

Pierre de Roquesante avait épousé à Saignon, le 13 janvier 1648, Hélène de Bot de Cardebat, fille d'Esprit de Bot de Cardebat, coseigneur de Saignon et d'Auribeau et de Marguerite de Gautier. La sollicitude, la patience, le ferme et constant courage de cette femme énergique et dévouée, vinrent à bout de faire rappeler son mari de l'exil (8 mars 1667). Le père d'Hélène, touché de ce dévouement conjugal qui n'avait d'égal que sa tendresse filiale, émancipa sa fille<sup>26</sup>, et lui céda la terre, la place et seigneurie de Grambois par déclaration solennelle faite à Saignon le 2 avril 1669, en présence de Joseph Mille, juge royal, Bertet, consul de Grambois, Bertet, notaire au même lieu, Sauveur Sollier, avocat et premier consul de Saignon et de Figuière, notaire écrivant.

Pierre de Roquesante, qui avait été obligé de céder son office de conseiller à Siméon de Raonx, seigneur de Liman, par acte du 15 novembre 1667, au prix de 64 000 livres, ne rentra en possession de tous ses biens qu'en 1673. Le 29 janvier suivant, le roi, mieux éclairé sur la belle conduite de de Roquesante, envoya des lettres d'honneur qui l'autorisait à siéger comme conseiller honoraire au sein du parlement et à y avoir voix délibérative, en récompense des services rendus au pays pendant 27 ans d'exercice et pour « son intégrité et son savoir, et pour ne pas priver ses sujets de l'avantage qu'ils peuvent retirer de son expérience et suffisance. »

Pierre mourut le 27 septembre 1706<sup>27</sup>. Hélène de Bot, sa femme, était décédée vers 1702 (et non en 1686, comme l'ont écrit les généalogistes provençaux et comtadins), âgée de 90 ans, et fut ensevelie dans la tombe seigneuriale située dans la chapelle Saint-Sébastien de l'église paroissiale<sup>28</sup>.

---

<sup>24</sup> Dans les *Mémoires* de Charles de Grimaldi, marquis de Régusse, président au parlement de Provence (bibliothèque d'Aix), on lit : « M. Fouquet, surintendant fust arrêté prisonnier... Peu de temps après, le Roy établit une chambre de justice. Cette chambre fut composée, non seulement des officiers de toutes les Cours souveraines de Paris, mais encore d'un conseiller de chaque parlement du royaume. Monsieur le premier président d'Aix voulut y faire nommer Fr. de Thomassin. En ceste occasion, son crédit ne fust point considéré et quelque instance qu'il en fist, on fist choix de M. le conseiller de Roquesante, dont l'ordre fust adressé au Parlement. Celui-ci tarda quelques temps à se rendre jusqu'à ce qu'on luy en eut écrit de la Cour un peu aigrement. Enfin, il expédia l'ordre au dit sieur de Roquesante qui partit peu de jours après. »

<sup>25</sup> Un document, découvert après la rédaction de cette notice, nous apprend qu'il existe un ouvrage intitulé : les *Mémoires du Chevalier de Rochefort*, contenant des détails fort curieux sur le procès Fouquet et le discours entier de Pierre de Roquesante. Nous n'avons pu, faute de temps, nous procurer cet ouvrage, qui est devenu très rare et qui, paraît-il, contient des détails erronés sur Roquesante et sa famille.

<sup>26</sup> Les actes d'émancipation se passaient toujours avec une grande solennité et ils sont une preuve de l'existence de ces familles chrétiennes où d'un côté l'autorité du père était aussi religieusement observée. Parmi la noblesse provençale, le père, assisté d'un personnage de la cour du parlement, d'un ami élevé en titres, d'un ecclésiastique, d'un notaire et de quatre témoins, se plaçait sur une chaise au milieu de la principale salle du château. L'enfant désirant être émancipé se présentait humblement, se mettait à genoux devant l'auteur de ses jours, tête nue, plaçait ses mains entre celles de son père, en le suppliant très humblement de vouloir, selon son bon plaisir, procéder à son émancipation sans qu'il fût jamais distrait de l'honneur, respect et obéissance qu'il lui devait.

<sup>27</sup> Le 28 septembre 1707 selon l'acte de décès conservé aux archives départementales de Vaucluse, d'après l'anonyme auteur de la brochure Grambois, (Cadenet, 1960, imp. P. Armelin).

<sup>28</sup> Les Roquesante, lorsqu'ils étaient ensevelis à Aix, leurs corps étaient déposés dans un caveau de la chapelle des Pères de l'Oratoire. En 1673, Pierre ayant déposé une requête à Mgr le cardinal Jérôme Grimaldi, archevêque d'Aix; celui-ci délégua à Grambois messire Cordeil, docteur en théologie, son vicaire général, qui visita les lieux et donna l'autorisation de construire une

Il a laissé la réputation d'un des plus grands et des plus intègres magistrats de son siècle et fut surnommé « le grand Roquesante ». La Provence doit être fière d'avoir en lui une gloire si pure, digne de figurer à côté de celle des Portalis et des Siméon. Quoique un peu oublié par les biographes, son nom cependant figure dans l'ouvrage le siècle de Louis XIV par Voltaire, et il a été immortalisé par sa parente, madame de Sévigné, qui l'honora toujours d'une vive amitié et d'une estime toute particulière<sup>29</sup>.

Dans ses Lettres, le monument intime du cœur humain, que Lamartine a si bien résumé en l'appelant « le Livre de repos », madame de Sévigné parle souvent à madame de Grignan, sa fille, de cet homme si intègre, si vertueux, de ce conseiller qui mit sa conscience plus haut que l'arrêt du grand roi :

« Vous savez, ma fille, (dit-elle, dans sa lettre datée de Paris du 30 mars 1672), ce que m'est le nom de Roquesante, et quelle vénération j'ai pour sa vertu, vous pouvez croire que sa recommandation et la vôtre me sont fort considérables. Pour M. de Roquesante, si vous ne luy faites mes compliments en particulier, vous êtes brouillée avec moi ».

Dans celle du 20 novembre 1673, elle demande une amitié pour le grand et divin de Roquesante. « Dites-lui, dit-elle, qu'il m'a promis de ne point m'oublier ».

Dans sa lettre du 15 septembre 1675 :

« Je suis ravie, dit-elle, que vous ayez Roquesante. C'est, sans offenser tout le reste, le plus honnête des hommes de Provence et celui dont l'esprit et le cœur sont les plus dignes de votre amitié, vous m'avez fort obligée de lui faire des compliments ».

Quelques jours plus tard, 22 décembre, elle demande à sa fille si Roquesante « jeûne toujours au pain et à l'eau » ? phrase éloquente qui démontre l'austérité de ce célèbre magistrat.

#### *Descendance de Pierre de Roquesante*

Pierre, de son mariage avec Hélène de Bot, laissa quatre fils : Jean, Charles, Honoré et Pierre, et six filles.

Jean naquit à Aix le 16 octobre 1659 et mourut supérieur de la maison de l'Oratoire de Toulouse le 19 avril 1747<sup>30</sup>. Dans la même maison se trouvait aussi le fils de Fouquet qui fut l'ami de Jean et lui donna un jour en témoignage d'affection et de reconnaissance un crucifix magnifique en ivoire, monté sur ébène, lui venant de son oncle, l'évêque d'Agde. Ce Christ est aujourd'hui sur le grand autel de l'église métropolitaine d'Aix.

Deux autres fils de Pierre dit le Grand, l'un Charles, mourut jeune et l'autre Pierre, dit le chevalier de Saint-Lambert<sup>31</sup>, mourut à Aix en 1749, âgé de 84 ans<sup>32</sup>.

Le quatrième fils fut Honoré de Raffélis, qui hérita de la place et seigneurie de Grambois. Il naquit à Aix et épousa le 12 janvier 1682 à Aix Gabrielle d'Albertas<sup>33</sup>, fille de feu le chevalier Surléon d'Albertas, seigneur de Jouques et de Roquefort et de dame Françoise de Castellane<sup>34</sup>, des seigneurs d'Allemagne, près de Riez. Honoré fut pourvu de l'office de conseiller au parlement

---

chapelle funéraire ou caveau de famille dans l'église paroissiale, à la chapelle de St-Sébastien, à côté de la balustrade du grand autel.  
<sup>29</sup> M. Roux d'Alphérant, dans son important ouvrage *Les rues d'Aix* (2 vol. in-8), regrettant que les biographes aient passé légèrement sur cette illustration provençale, consacre un chapitre à Roquesante dans son histoire de la rue du Pont-Moreau, où le magistrat avait sa demeure. Il fait un récit très intéressant d'un tableau donné mystérieusement par la famille de Fouquet à Roquesante. Ayant recueilli nous-même des documents inédits sur ce tableau, nous compléterons dans un chapitre spécial le récit donné par M. d'Alphérant et nous donnerons la description de cet objet considéré comme fort précieux.

<sup>30</sup> Nous n'avons consacré que quelques lignes à Jean de Raffélis pour ne pas répéter sa biographie qui figure dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, 1787, t. 2, p. 173.

<sup>31</sup> Ce nom de Saint-Lambert, qu'il ne faut pas confondre avec le château du même nom au terroir de Lioux, venait d'un arrière-fief situé dans le terroir de Grambois, aux portes de la Bastide-des-Jourdans et qui fera le sujet d'un article spécial.

<sup>32</sup> Il y a divergence entre A.-M. Garcin et Paul de Faucher sur le lieu et la date de la mort de Pierre de Roquesante. Pour M. de Faucher, Pierre serait mort à Grambois en 1736 ou 1737.

<sup>33</sup> Les armes des d'Albertas portent de gueules au loup rampant d'or ou en pied.

Les d'Albertas étaient parents avec les Mirabeau.

<sup>34</sup> Les armes de Castellane sont écartelées 1 et 4 d'azur à une fasce d'or, accompagné de 5 besans de même 2 et 3, de gueules au château d'or, somme de 3 tours de même, supports : 2 sauvages.

## *Histoire du village de Grambois*

par lettres patentes du 24 mai 1686 et occupa le siège de feu Pierre d'Agoult. Il venait souvent dans son château et finit par s'y fixer. Pendant sa juridiction sur le village, on fit le dénombrement des habitants pour la capitation de 1704. Il fit constater que la population était de 185 familles, formant un total de 660 habitants.

•

## Les Malheurs du Temps

### *Éclipse et tremblement de terre*

Pendant ce même temps, il se produisit dans le contrée des événements extraordinaires, que nous avons vu en partie consignés dans les registres de la paroisse :

Le 12 mai 1706, à neuf heures du matin, eut lieu une éclipse totale du soleil, qui effraya toute la Provence. A Grambois, la frayeur fut si grande, que tout le monde sortit dans les rues, se mit à genoux, en criant : Miséricorde !!... Ce phénomène dura trois quarts d'heure et ressembla dit le manuscrit à celui de 1225 <sup>35</sup>.

Le 14 août 1708, un violent tremblement de terre se fit sentir aussi à Grambois, où plusieurs maisons s'écroulèrent. Par suite de ce tremblement, quelques mois après, la voûte de l'église paroissiale s'effondra sans causer mort d'homme, et la communauté et les notables la firent reconstruire à leurs frais, par les frères Ollivier, maçons d'Aix.

### *Le « Grand hiver » de 1709*

Ces calamités étaient à peine réparées qu'un autre fléau plus désastreux sévit en Provence, ce fut l'hiver de 1709. Nos histoires, de la mémoire de nos pères, ont conservé le souvenir de ses terribles effets. Dans le terroir de Grambois et dans toute la vallée de l'Aigue, il ne resta qu'un seul olivier, placé dans un jardin, près de Pertuis, et qui, jusqu'à ces derniers temps, était devenu un objet de curiosité, par son antiquité, sa grosseur et sa beauté. Le blé devint très rare ; à Grambois, je vois que la charge en quelques mois s'éleva de 45 à 65 livres, et le seigle de 44 à 54 livres.

Tous ces malheurs publics créèrent des difficultés financières considérables. La communauté formula des plaintes nombreuses sur l'élévation des tailles, l'impossibilité de payer les emprunts, etc... De son côté, le seigneur adressa aussi ses réclamations aux États, et déclara que les possessions seigneuriales ruinaient les familles et réduisaient les aînés à brouter l'herbe (sic), que Grambois rendait moins qu'une simple bastide et que les charges étaient écrasantes <sup>36</sup>.

### *La peste de 1720-1722*

La Provence sortait à peine de cet état de malaises, lorsque en juillet 1720, la peste éclata à Marseille. On en connaît les péripéties.

Le 5 août, le seigneur de Grambois, Honoré de Raffélis et son fils quittèrent Aix où ils se trouvaient et vinrent s'entendre avec les vassaux et les consuls pour former une garde bourgeoise, destinée à garder l'entrée de la porte du levant, à côté de l'église, les autres étant destinées à être murées. On dressa le rôle des bourgeois, artisans et paysans, et le 25 du même mois d'août, après la messe, on établit cette garde armée de fusils et de hallebardes, qui fut composée d'un bourgeois, sachant lire les ordres de laisser-passer, et de deux paysans qui se relevaient toutes les 24 heures <sup>37</sup>. Le fils du seigneur, alors âgé de 34 ans, fut nommé capitaine de cette milice.

---

<sup>35</sup> A-t-on voulu rappeler l'éclipse de soleil du XIII<sup>e</sup> siècle, qui est mentionnée dans l'inscription extérieure de la chapelle circulaire de S... terroir de Mirabeau, sur les bords de la Durance ?

<sup>36</sup> Ansois, à cette époque, était estimé 16 500 livres, produisant 6 000 livres de revenus et le vicomté de Reillanne l'était à 80 000 livres, donnant 1 200 escus.

<sup>37</sup> Ces laissez-passer ou billets, dites billettes d'entrée et de sortie, étaient les passeports de santé, délivrés par les communautés pour permettre aux habitants de circuler. C'étaient de petits carrés de papier ainsi conçus : « 1720, le ....., est sorti de Grambois, Antoine Ricard, habitant de ce lieu, non infesté, pour aller à Pertuis, passant par la Tour-d'Aigues.; Grambois, le ... 1720. Signé : Allier, consul », suivi du sceau.

Un détail curieux – qui dénote cette tendance de tous à la procédure même au milieu des calamités publiques – fut le procès qui s'éleva entre le seigneur et les consuls, au sujet de la garde des clefs de la porte. Chacune des parties prétendaient avoir le droit de les recevoir et de les garder, on allait en référer à la Cour, lorsque l'on convint que le jour, les clefs resteraient entre les mains des consuls et que le soir, on les déposerait au château pour les reprendre le lendemain matin. Une autre difficulté s'était élevée au sujet des billets d'entrée et de sortie pour les habitants et les étrangers. Les consuls et le seigneur prétendaient avoir le droit de les signer et d'apposer leur sceau. Il fut décidé que les syndics les signeraient et y apposeraient les armes du village (le palmier) et que le seigneur les viserait.

Cette corvée de nuit et de jour, à la porte du village, dût être d'autant plus pénible qu'il résulte des délibérations de cette époque que Grambois fut obligé de fournir 24 hommes pour les blocus des villes de Pertuis, Cucuron et Apt. Ces hommes furent payés ; le bourgeois 25 sols, l'artisan 18 sols et le paysan 10 sols. Les dépenses du blocus d'Apt furent mises à la charge du Roi parce que devant cette ville, les troupes formant le cordon étaient enrégimentées.

La contagion qui fut si terrible à Marseille, Aix et Toulon, ne pénétra pas dans Grambois, les villes et les villages voisins furent moins favorisés : Apt eut 260 victimes, Pertuis 364, Cucuron 730 (ce fut un des plus éprouvés) et Vaugines 34.

Pendant que le fléau sévissait les habitants de Grambois avaient imploré l'intercession de saint Pancrace, un de leurs patrons. L'épidémie ayant enfin cessé, les Gramboisiens, dans un élan de reconnaissance d'avoir été préservés de la maladie, s'assemblèrent. Le 2 mai 1723, la communauté fit vœu à perpétuité d'aller tous les ans à la chapelle rurale de Saint-Pancrace, le dimanche après la fête du dit jour ou un autre jour libre, pour actions de grâce d'avoir été préservée de la peste les années 1721 et 1722. Elle vota des dons de trois livres pour le curé et cent livres pour la confrérie de Saint-Pancrace. Depuis, ce pèlerinage a lieu tous les ans et nous consacrons plus loin un chapitre à son sujet et à l'historique de la chapelle.

#### *La fin de Honoré de Roquesante*

Honoré de Raffélis de Roquesante passa de vie à trépas dans la ville d'Aix le 29 mars 1724, laissant quatre fils et deux filles.

L'un d'eux, Michel-Jules, qui hérita de ses titres, fit transporter ses restes à Grambois, dans la chapelle de la famille. Le cercueil fut reçu par le clergé, les syndics, les confréries et les notables à la limite du terroir. A cette occasion, la famille répandit les libéralités d'usage qui consistaient, à chaque décès d'un Roquesante, à distribuer à la porte du château cent livres aux pauvres, de remettre au curé et aux prêtres trois livres à chacun et à habiller de cadis treize pauvres du lieu en souvenir des Apôtres et du Christ.

#### *Un village dépeuplé*

A la même époque, on fit encore le dénombrement des populations et, d'après une attestation signée du curé d'alors, de juin 1725, il fut constaté qu'en 1665, le village renfermait 320 chefs de famille, qu'en 1698 ce nombre était descendu à 248, en 1704 à 185 et qu'enfin en 1725, on n'en comptait plus que 128, équivalent à une population d'environ 600 âmes.

En présence d'une telle situation, de nouvelles plaintes s'élevèrent de la part de la communauté et dans une adresse au parlement en 1731, elle expliqua que ce n'était pas seulement les pestes et les guerres qui étaient cause de cette dépopulation, mais encore les impôts qui devenaient excessifs et les tailles arriérées dues par le seigneur et que si cette désertion continuait, la communauté serait bientôt ruinée. Le seigneur, se voyant visé dans cette requête, reprit de nouveau des instances endormies et soutint qu'il n'avait aucune taille à payer.

*La sécheresse de 1733-1734*

Cet état désastreux pour le village s'aggrava encore par suite d'une sécheresse extrême, qui sévit dans les années 1733 et 1734. L'étang de la Bonde <sup>38</sup> fut complètement à sec et la famine poussa les animaux sauvages à sortir de leurs repaires. En juin 1734, dans le terroir même de Grambois au quartier de la Royère, on tua un sanglier descendu du Luberon qui pesa 2 quintaux 35 livres et presque en même temps, on tua de l'autre côté de la montagne dans les environs de Sivergues un magnifique cerf, qui figura sur la table du marquis de Buoux, dans le château de son nom.



---

<sup>38</sup> Cet étang est dans le terroir de la Motte d'Aigues à 7 kilomètres de Grambois. Il a près de 650 m de long sur 500 m de large. Sa profondeur moyenne est de 5 à 6 mètres. Sa superficie mouillée est de 306 510 mètres carrés et son volume d'eau 1 532 550 mètres. C'est un vaste réservoir d'arrosage et d'agrément, créé par le seigneur de la Tour-d'Aigues lors de la reconstruction de son château au XVI<sup>e</sup> siècle. Deux sources considérables l'alimentent : le Mirail et les Hermitants qui sortent des flancs du Luberon.

## **Michel-Jules de Roquesante**

Nous avons déjà dit que Michel-Jules de Raffélis avait succédé à son père Honoré dans la seigneurie de Grambois. Nous allons donner sa biographie et celle de son frère Pierre. Pierre naquit à Aix en 1685 et Michel-Jules en 1687. En 1703, ils postulèrent tous deux pour être reçus chevaliers de l'ordre de Malte et produisirent à cet effet leurs titres nobiliaires et de famille<sup>39</sup>.

### *Un chevalier de Malte*

Les commissaires secrets de l'ordre, députés selon l'usage par le grand maître, furent Marc-Antoine du Puget-Barbentane et Claude Seguin Beaumettes d'Aubignan, chevaliers commandeurs, membres du chapitre de l'ordre. Dans leurs recherches sur les Raffélis, ils découvrirent qu'ils y avaient deux familles de ce nom : l'une dite de Grambois, originaire de Carpentras, et l'autre de Draguignan. L'une pure de toute tâche roturière, l'autre impure et d'origine judaïque. Ils crurent apercevoir entre ces deux familles, toutes deux originaires d'Italie, des liens de parenté.

Les de Beaumettes d'Orléans, de Flassan, de Soubeyran et alliés aux Roquesante s'émurent de cette insistance de la part des commissaires et finirent par établir victorieusement la pureté de la lignée des Raffélis de Carpentras-Grambois, qui venait de Milan et n'avait aucune attache avec celle de Draguignan, originaire de Lucques, dont l'un des ses membres était venu s'établir marchand à Draguignan et figurait sur un rôle de 1512.

Le grand maître, Raymond Perellos de Rocaffuli, ratifia enfin les preuves des deux postulants par bulles du 6 octobre 1705 et les jeunes de Raffélis se disposèrent alors à s'embarquer pour l'île de Malte. Le lieu de l'embarquement des chevaliers avait lieu à Marseille pour les provençaux, et les parents s'engageaient devant un notaire de l'ordre à payer le passage, qui était réglé par les statuts et tarifé. Madame de Roquesante, née d'Albertas, veuve alors, versa entre les mains du frère-chevalier Gaspard de Glandevès la somme de 125 louis d'or de 13 livres 10 sols, soit 1687 livres 10 sols pour chacun.

Michel-Jules, rappelé par sa famille, revint vers 1710. Pierre ne retourna qu'en 1715. Il se fixa à Aix, où il mourut le 23 août 1730 et fut inhumé dans le caveau de l'ordre à l'église de Saint-Jean, laissant parmi ses frères d'armes de l'Île et de la Provence une réputation de savoir, de sagesse et d'unanimes regrets, par suite des sympathies que lui avait attiré son caractère doux et bienveillant. Il avait fait son testament en 1724, où il instituait son frère bien-aimé, Michel-Jules, son héritier universel (son avoir valait 60.000 livres). Détail curieux, il laissa à un autre de ses frères, Marc-Antoine, mort jeune aussi, comme souvenir très précieux d'amitié, son beau chapeau de castor de Paris...

### *De retour dans le siècle*

Michel-Jules comme chevalier s'était voué au célibat. Sa nouvelle position de seigneur,

---

<sup>39</sup> Les formalités de réception variaient suivant les langues. Les chevaliers provençaux formaient la langue de Provence, la première de l'ordre de Malte et, lorsqu'un noble se présentait, on dressait un procès verbal relatant les titres et attestant sa noblesse et la légitimité de sa naissance. Quand des doutes existaient comme dans le cas des Raffélis, des enquêtes et des contre enquêtes secrètes étaient faites. Dans la langue de Provence, il fallait prouver que les bisaïeux et bisaïeules étaient nobles de nom et d'armes. On était très rigoureux pour les huit quartiers de noblesse du côté du père.

Nous avons dans notre bibliothèque particulière les procès-verbaux, originaux des preuves de noblesse sur les Raffélis, les d'Abertas, les Riquetti de Mirabeau, etc., recueils peut-être inconnus aux généalogistes provençaux. Ils sont scellés et signés par les commissaires.

accordée même par son père avant sa mort, l'obligeait à se marier. Il fut par le Pape délié de ses vœux, et le 20 septembre 1723, épousa en premières noces Jeanne-Thérèse de Barrier, de Cavaillon, fille de Louis de Barrier et de dame Marthe-Françoise de Monery. Il fit à cette occasion restaurer complètement son château et vint l'habiter, après avoir cédé à Aix à Monsieur de Corriolis l'office de conseiller de son père au prix de 60.000 livres.

Sa présence dans le village réveilla les difficultés pendantes depuis des siècles entre le château et la communauté. Alors, tout était matière à procédure : ainsi, en 1734, les notables ayant eu l'audace de faire apposer un accoudoir à leur banc de l'église, qui faisait face à celui du seigneur, celui-ci se hâta de réclamer contre cette hardie innovation. Il prouva, dans un mémoire, que cette faveur n'était due qu'aux nobles possédant fiefs et demandait l'enlèvement immédiat de l'accoudoir. L'affaire prit des proportions épiques, et qui nous font sourire aujourd'hui. La Cour s'en mêla et donna raison au seigneur.

Quelques temps après cette curieuse querelle, en 1741, le plus considérable des procès qui agitaient le pays depuis fort longtemps, celui des tailles, fut enfin terminé à l'amiable. Dans une note de la main du seigneur je lis : « La communauté me réclamait depuis longues années 40 000 livres d'arréage de tailles, elle a fini par reconnaître qu'il n'était dû que 2 630 livres et les conseillers sont tous tombés et confus ».

De son mariage avec Mlle de Barrier, Michel-Jules de Raffélis eut un fils, Pierre Joseph Louis, que nous retrouverons après lui seigneur du lieu, et deux filles, l'une Vérane-Julie, qui épousa Alexandre de Fabry, seigneur de Fabrègue <sup>40</sup> le 15 février 1751. Au sujet de ce mariage, Michel-Jules se rend compte de sa situation. Il déclare avoir remis cent mille livres à ses frères, que la terre de Grambois lui rend 3 400 livres et ses autres rentes 7 500 livres, qu'il vit fort honorablement, que sa famille est bien entretenue « et moi, toujours bien propre ». Sa seconde fille Françoise-Gabrielle épousa M. le Camas <sup>41</sup>, seigneur de Peypin (Basses-Alpes) le 30 octobre 1748.

Ayant placé ainsi très avantageusement ses filles, le seigneur, ayant perdu sa première femme à Cavaillon en 1739, convola en 1752 en secondes noces avec demoiselle Marguerite de Lajardine de Solliers de Sosseran <sup>42</sup> fille de Charles, marquis de ce nom et de Anne-Louise-Josèphe-Christine, marquise de Boyer de Peyrenard.

Une des sœurs de Michel-Jules, Jeanne-Gabrielle, épousa Jean-François de Reboul, seigneur de Saint-Lambert, conseiller au Parlement, qui eurent entre autres enfants, une fille mariée à César de Pisany, seigneur de Saint-Laurent et de la Gaude. Pour satisfaire à la curiosité des érudits en choses artistiques et archéologiques, nous relaterons que, dans son testament du 20 janvier 1759, la dame de Roquesante veuve de Reboul légua aux pères jésuites d'Aix sa cuvette, son pot-à-eaux, deux gobelets, leurs soucoupes, deux boîtes, un coffret, deux saladiers, le tout en argent et à ses armes, pour être employés à faire une lampe d'argent pour l'église du couvent, avec clauses expresses qu'on n'y mettra ni son nom ni ses armes. Elle légua à son procureur, un sieur Néri, un tableau de grand prix signé par Le Franc le jeune, et représentant l'adoration des rois.

### *Le dernier seigneur de Grambois*

Michel-Jules mourut à Grambois en 1767, en laissant deux garçons, l'un connu comme « chevalier de Grambois » et l'autre, Pierre Joseph Louis, qui eut en partage le château de ce nom

---

<sup>40</sup> Les Fabry de Fabrègues furent anoblis par le roi René qui voulut lui-même peindre les armes de cette famille sur les lettres patentes données à Jacques de Fabry de la ville d'Aups. Les armes des de Fabry portent *d'argent, à un pal d'azur, chef de gueules, chargé de 3 écussons d'or*. Cimier : *un vol banneret aux armes de l'écu*.

<sup>41</sup> Famille parisienne dont un membre vint s'établir en Provence en 1650, et s'allia aux Pontevès, seigneur de Saint-André. Elle était alliée aux Colbert et a donné des cardinaux, des évêques, des procureurs généraux de Paris, etc. Les armes des Le Camus *sont de gueules à un pélican avec sa pitié dans son aire d'argent, au chef d'azur à la fleur de lys d'or, soutient des aigles*.

<sup>42</sup> Alliée à l'illustre maison d'Amazue de Bourgogne, la famille de Lajardine est venue du Piémont, en la personne de Georges, maître d'hôtel du roi René. Georges rendit de grands services à la reine Élisabeth de Lorraine pendant que René était en prison. Cette famille a fourni des gouverneurs de la petite ville du Thor (Vaucluse). Les armes de la Jardine sont *variées d'or et de sable*.

et en fut le dernier seigneur. Ce dernier était né en 1734 et avait été placé fort jeune dans l'université de Lyon. Il en sortit pour aller sur la marine à Toulon, où il se trouva bientôt en compagnie des de Suffren, des de Forbin et autres célèbres personnages, ses parents et amis. Il acquit rapidement ses grades, successivement les brevets royaux de garde le 18 mai 1756, de brigadier près du pavillon amiral le 21 décembre 1758, et d'enseigne de vaisseaux le 15 janvier 1762.

Quelques années après, il fut rappelé à Grambois et, étant devenu seigneur à son tour, il épousa le 19 septembre 1765 demoiselle Eugénie-Virginie-Anne de Villardy de Quinson<sup>43</sup>, fille de Joseph-Henri-Eugène de Villardy, chevalier comte de Quinson, seigneur de Poudres (Languedoc), le Villars et autres places, citoyen d'Avignon, et de dame Anne-Jeanne de Crouzet<sup>44</sup>. Dans le mariage, Michel-Jules de Raffélis émancipa son fils, lui désamarrant la seigneurie de Grambois sous la condition que son fils ne jouirait de la juridiction de celle-ci que pendant 15 jours.

La dame de Roquesante devint une des femmes les plus remarquables de la noblesse provençale. Sa correspondance atteste son esprit et ses talents littéraires et politiques. Elle entretenait avec son frère de Villars de Quinson<sup>45</sup>, prévôt de la cathédrale d'Arles, des relations épistolaires sur les hommes et les choses du midi et elle faisait insérer ses productions sous un pseudonyme dans le *Mercure de France*. Son château était le rendez-vous des gentilhommes de la contrée : le baron de Bruny d'Entrecasteaux, seigneur de la Tour-d'Aigues, les barons de Limaye, le comte de Condorcet<sup>46</sup>... Mais les plus assidus furent les messieurs de Riquetti de Mirabeau, qui comme parents et voisins des Roquesante, avaient une affection toute particulière les uns pour les autres, le bailli de Mirabeau étant un des plus assidus.

Les Gramboisiens se plaisent encore à raconter les excentricités de la part du bouillant comte de Mirabeau, dont furent témoins leurs pères. Le futur tribun, alors nouvellement marié, venait souvent à Grambois et se plaisait à monter à cheval, escalader au galop la montée du village, franchir une des fenêtres du rez-de-chaussée du château et, après avoir fait le tour de la grande salle (toujours à cheval), s'en retourner de même à Mirabeau.



---

<sup>43</sup> Famille importante d'Avignon, alliée avec celle de Grille d'Estoublon. Les armes des de Villardy sont : d'azur au bras d'argent, sortant de senestre, tenant une palme de Sinople; supports : 2 hommes d'arme.

<sup>44</sup> Fille de Crouzet-Dufour, marquis de Montlaur, seigneur de Saint-Hilaire, Menteyer, Saint-André, La Salade, Saint-Ahnès et autres lieux, président de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, décédé en 1772, et de Françoise de Bornier, décédée en 1785.

<sup>45</sup> J.-B. François Achille de Paule de Villardy de Quinson du diocèse de Montpellier, élu prévôt de la cathédrale d'Arles (21 sept. 1772). Encore en fonction en 1789, il fut nommé le 28 avril de cette année député-adjoint du frère du roi aux États Généraux par les électeurs de cette ville d'Arles. Le temps m'a manqué pour recueillir sur ce personnage des renseignements plus complets.

<sup>46</sup> Un cousin de la branche de Sarriens (Comtat Venaissin) venait aussi à Grambois, c'était Charles-Joseph-Marie de Raffélis, évêque de Tulle de 1766 à 1782.

## Grambois en Révolution

### *Élection des députés aux États provinciaux de 1788*

Pendant que toute la noblesse se livrait à de frivoles ébats, les événements politiques s'assombrissaient. Les parlements, en présence du désarroi des finances, avaient réclamé pour calmer l'agitation du royaume la réunion des États généraux et le roi, ayant cédé à ces vœux, les États provinciaux furent convoqués en 1788 pour élire les députés de chaque sénéchaussée. Chaque gentilhomme, pour avoir entrée dans ces États, dut fournir ses preuves de noblesse aux syndics des corps des nobles.

Nous avons le procès-verbal du seigneur de Grambois : il y est désigné comme enseigne de vaisseau du Roi, chevalier, seigneur de Grambois, et lui donne droit au rang de gentilhomme, avec séance et voix délibérative aux États. Ce document, daté d'Aix du 14 décembre 1787, est revêtu des sceaux et signatures des syndics de la noblesse qui étaient l'amiral de Suffren de Saint-Tropez, de Gallifet de Martigues, baron de Berre, et de Gassier. Le sceau doré et la signature de l'abbé de Celle, généalogiste de Provence [y figurent aussi]. Les personnages de ce document étant importants, nous donnons leurs armes et le fac-similé de leurs signatures <sup>47</sup>.

Après la réunion des États de Provence – dont nous n'avons pas à parler ici – les nobles, en retournant chacun dans leur château, étaient fort inquiets et fort alarmés sur les événements qui se préparaient. Ils voyaient la désaffection des habitants vis-à-vis d'eux et même à l'encontre de leur souverain. Les délibérations des communautés prenaient un caractère d'antagonisme et d'irritation, indiquant que l'on entrait dans une période d'égarement. Triste temps où la confusion des idées et le délire des esprits mal dirigés prélevaient aux désordres.

La famille de Raffélis se composait alors du marquis et de la marquise (tous deux âgés), de deux jeunes filles, deux anges, l'une toute jeune, 10 ans, et l'autre âgée de 16 ans ; autour d'eux, trois domestiques, une chambrière et un garde-chasse.

La communauté de Grambois se lança dans le mouvement et, le 3 mai 1790, elle fit procéder à l'expertise et à l'encadrement des biens seigneuriaux qui furent évalués à 122 000 livres, donnant un revenu cadastral de 6 314 f.

Elle procéda aussi à la nomination de sa nouvelle municipalité.

### *Le premier maire de Grambois*

La mairie fut dévolue à un sieur Roman <sup>48</sup>, personnalité remuante à qui bientôt un petit théâtre ne suffit plus. Le nouveau maire ne tarda pas à faire sentir sa prépondérance : il fit délibérer que le banc du seigneur serait immédiatement enlevé de l'église et remplacé par celui de la municipalité. Ce fut le prélude de cette tyrannie de bas étage qui s'acharna pendant la révolution sur tout ce qui était noble et saint.

Cependant, comme depuis des siècles les droits féodaux n'étaient presque plus exercés, que les censes étaient en argent et qu'à toutes occasions de fêtes ou de deuils, de nombreuses aumônes et libéralités sortaient du château et venaient soulager la misère des habitants, ceux-ci étaient fort attachés aux Raffélis et se bornèrent d'abord à ne faire que de bruyantes manifestations patriotiques, qui ne franchissaient jamais le seuil de la maison seigneuriale. Puis, quand les mauvais jours se levèrent sur la France, les sans-culottes gramboisiens furent plus

<sup>47</sup> Les armes des de Suffren sont : d'azur au sautoir d'argent avec 4 têtes de léopard d'or. Celles des de Gallifet sont : de gueules au chevron d'argent, accompagnés de trois trèfles d'or, deux en chef et un en pointe. Celles des de Gassier : d'azur au chevron de... en pointe, une pie sur un tertre. [Présents dans le manuscrit de Garcin, ces armes et signatures n'apparaissent pas dans le Mercure Aptésien].

<sup>48</sup> Roman devint procureur-syndic de tout le district d'Apt et fut le principal instigateur des Saturnales de la Terreur. Son nom figure dans toutes les mesures violentes de cette époque néfaste.

audacieux et allèrent jusqu'à menacer d'enlever leur ancien maître et sa famille pour les conduire à Aix.

Pendant que le marquis et la marquise se cachaient au fond de leur château, les deux jeunes filles étaient obligées de se mêler au populaire et de faire même partie des farandoles à chaque fête révolutionnaire. Le moment approchait où cette bienveillance des habitants allait cesser.

*Les descendants des Roquesante*

Des commissaires parcouraient la contrée et deux administrateurs de Pertuis, Félix Jovenne <sup>49</sup> et Gaspard Cornarel <sup>50</sup>, venaient d'arriver à Grambois. On s'attendait à des mesures de violences, lorsqu'un incident imprévu vint mettre fin aux angoisses des Raffélis. L'un des délégués de la République, Jean Joseph Félix Jovenne, requit la main de mademoiselle Jenny (Thérèse Delphine) de Raffélis de Roquesante. Elle, qui avait été fiancée à un de Forbin, dût, pour sauver la tête de ses proches, accomplir ce sacrifice ! Le mariage eut lieu à Grambois, le 5 fructidor an 2.

Quelques années après, l'autre délégué Joseph Antoine Gaspard Cornarel épousa la seconde fille du seigneur (décédé le 10 juin 1798 et enterré au Parc).

M. Jovenne n'a eu que deux filles, mortes jeunes. Cornarel eut un fils, Joseph Jules Eugène, né en 1806, et une fille Caroline, décédée en odeur de sainteté à Pertuis en 1861.

Eugène Cornarel a eu une fille, Marie-Eugénie Cornarel, morte jeune à l'âge de 23 ans, en août 1870. Elle possédait toutes les qualités intellectuelles et morales de son arrière-grand-mère de Roquesante, née de Quinson. Elle était de taille moyenne, aux traits réguliers pleins de distinctions comme sa grand-mère paternelle Cornarel, née de Roquesante. Son frère Auguste mourut à Aix, à l'hôtel Coste en 1879, après avoir, dans des orgies qui avaient fait grand bruit dans toute la contrée, dévoré tout le patrimoine des Roquesante de Grambois et des Cornarel de Pertuis.

Je m'arrête : Grambois au XIX<sup>e</sup> siècle n'offrant plus rien de remarquable et devenant une simple petite commune du département du Vaucluse.

. . .

---

<sup>49</sup> M. Jovenne, appartenait à une bonne famille artisanne de Pertuis et devint, de 1789 à 1803, maire de cette ville. Ses opinions étaient assez modérées.

<sup>50</sup> La famille Cornarel a toujours tenu les premiers rangs parmi la bourgeoisie de Pertuis et elle a souvent donné des consuls et des juges. Elle obtint même le droit d'avoir des armoiries, qui furent enregistrées dans le grand armorial de 1696. Ses armes portent d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une rose de même.